

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 37 (1965)

**Heft:** 9

**Vereinsnachrichten:** Le 8e congrès de l'UIA

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

nouvelle ne s'établira qu'en plusieurs décennies. Mais nous n'en tirons pas les conséquences et acceptons que le paysage soit menacé.

Nous ne croyons pas – et nous ne demandons pas – que le secteur public soit mis en mesure de frapper sans indemniser des terrains déjà équipés ou qui seront équipés dans un proche avenir. Le secteur public est tenu au contraire de respecter la garantie de la propriété et de verser une indemnité dans ces cas-là. Il est évident que si nous estimons la valeur du sol que le secteur public devra frapper d'interdiction de bâtir, nous atteindrons une somme importante. La Confédération, les cantons et les communes devront donc conjuguer leurs efforts pour rassembler les moyens nécessaires à ce financement et en rendre la charge plus supportable. Plus tôt ils le feront, plus nombreux seront les paysages sauvagardés.

Auparavant des dispositions seront prises afin que ne soit pas versée d'indemnité pour les terrains non constructibles. Ayons présent à l'esprit que même lorsque la population suisse aura atteint 10 millions d'habitants, il restera 10 milliards de mètres carrés sur le Plateau et 9 milliards dans le Jura et les Alpes. Verser une indemnité pour toutes ces surfaces appartient au domaine de l'impossible. Il est donc d'autant plus nécessaire d'établir une situation claire et de rechercher également les moyens d'interdire, contre indemnité, les constructions sur les terrains que l'intérêt public exige de sauvegarder.

Aspan.

## Le 8<sup>e</sup> Congrès de l'UIA

### Point de vue

Le 8<sup>e</sup> Congrès mondial de l'Union internationale des architectes, qui s'est tenu à Paris, a-t-il connu l'audience et la portée qu'on pouvait espérer?... Certes, auprès des membres de la profession, au sein des milieux qui œuvrent dans le domaine de la construction comme auprès de la presse spécialisée, le fait est incontestable. Auprès de l'opinion publique, malgré l'intérêt manifesté par certains de nos confrères de la presse quotidienne d'information, la chose est moins certaine.

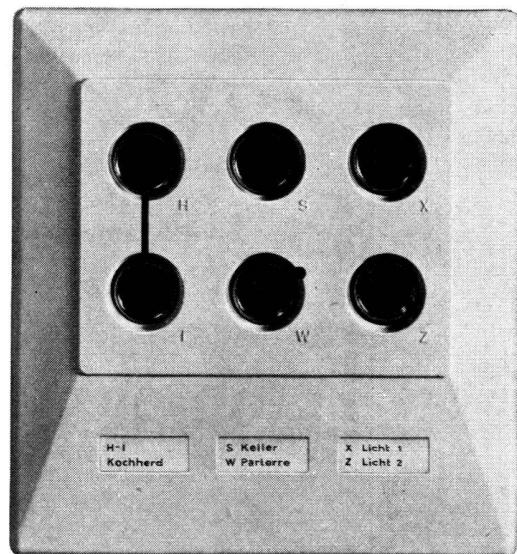
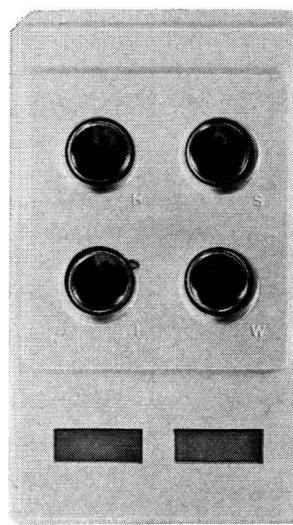
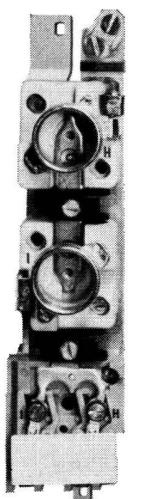
Bien entendu, il sera facile de croire que des spécialistes comme le sont les architectes, venus du monde entier pour confronter leurs opinions, discuter de leurs problèmes, envisager l'avenir et débattre de questions relevant de leurs disciplines ne pouvaient amener les foules à se passionner pour leurs propos et leurs travaux...

L'époque n'est plus – Perret le rappelait volontiers – où l'architecte, appuyé sur une longue canne – marchait devant le maître de l'Empire romain!...

Notre temps reste pourtant celui où il faut humaniser le règne de la machine, prévoir pour l'homme un cadre, un mode de vie, un avenir plus large et plus souriant que celui préparé par des mathématiciens et des technocrates. Si demain, c'est l'an 2000, il ne faut pas que ce cap conduise à un univers concentrationnaire dont les seules lignes de béton ponctueront les horizons des Mégalopolis, dressés pour rameuter au sein des nébuleuses urbaines

## «RECTIBOX» — «RECTIPLAC»

### Nouveaux coupe-circuit universels 25A 500V~ pour appartements



- Appareils pour 2 - 4 ou 6 coupe-circuit, saillants ou encastrés
- Multiples possibilités de couplages
- Présentation claire et élégante
- Montage rapide, bornes à 1 vis et couvercles avec une seule vis de fixation

**GARDY S.A. GENÈVE APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE HAUTE ET BASSE TENSION**

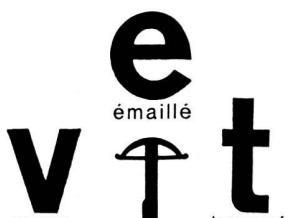
**30**  
ans d'expérience

**Verres et glaces de sécurité**



pour: **VÉHICULES  
BÂTIMENTS  
DÉCORATION  
AGENCEMENTS**

et pour: **REVÊTEMENTS  
DE FAÇADES**



**verre émaillé trempé**

**turuvanni s.a.  
lausanne**

Bd de Grancy 10-12  
Téléphone (021) 263273  
Telex N° 24309

toute la masse humaine. Il faut apprendre à l'homme la vie de la nature et en recherchant pour eux-mêmes les meilleures approches de l'étude, les architectes ne font que se pencher sur les solutions les plus aptes à rendre aux hommes la liberté du corps et de l'esprit.

De longtemps – avec plus de force peut-être au cours de ces dernières années – on a essayé de trouver qui était le mieux en droit de conduire les équipes des bâtisseurs, qui pouvait le plus rapidement et le plus commodément construire les millions de logements et de bâtiments de tout ordre dont a besoin notre humanité, aujourd'hui et demain.

Nombreux ont été ceux qui ont affirmé, pour tant de raisons que nous ne voulons pas analyser pour l'instant, que le «règne» de l'architecte était fini, qu'il devait renoncer à ses prérogatives «d'un autre âge». Le monde va vers la typification, la standardisation, les mêmes modules répétés à l'infini. Il n'a plus que faire des individualités et des «artistes»...

Or, en regardant au plus près de la réalité, on constate qu'au contraire, pour dominer la grisaille et l'uniformité, il faut qu'un homme pense toujours pour les autres hommes, qu'il exprime leurs besoins, qu'il défende leurs désirs et protège l'essentiel de ce génie humain, qu'on le nomme âme ou esprit.

Ce n'est pas parce qu'on multipliera les types de logement par des reproductions à des milliers d'exemplaires qu'il ne faudra pas les disposer, les aménager dans l'espace et dans le volume. Hier, au cours du déroulement des siècles, l'architecte n'a pas donné sa pleine mesure. En fait, en dépit des chefs-d'œuvre qu'il a pu laisser en bâtiissant des temples et des palais insignes, il n'a travaillé que pour des minorités, aussi larges fussent-elles.

Les civilisations mortes ont pu léguer aux nôtres des grandioses bâtiments, la multitude n'y était pas concernée.

Aujourd'hui, demain, c'est pour le plus grand nombre, pour l'homme dans son ensemble, que l'architecte est appelé à œuvrer. Authentiquement, il sera son serviteur, avec toutes les difficultés que supposent un tel critère, un tel effort, un tel développement de sa tâche.

C'est pourquoi, dans ce cadre du 8<sup>e</sup> Congrès mondial de l'UIA, nous aurions souhaité un rayonnement plus large, auprès des autorités de notre pays comme auprès du public...

Mais, quoi qu'il en soit, c'est réellement à notre époque que le règne de l'architecte peut et doit commencer.

Henri Albert (*Journée du bâtiment*).

**Vœux et conclusions**

**Les architectes réunis à Paris à l'occasion du 8<sup>e</sup> Congrès mondial de l'UIA émettent les vœux suivants:**

1. Que les pouvoirs publics prennent conscience de l'importance de l'architecture et de l'urbanisme dans la vie d'une nation et consacrent les moyens nécessaires à la formation des hommes qui en seront responsables.
2. Que l'opinion publique soit informée dès l'enfance des problèmes d'architecture et d'urbanisme et qu'elle y soit préparée dès l'école.

3. Que les programmes pédagogiques s'attachent à stimuler chez les jeunes le besoin naturel de création et multiplient les occasions de développer la sensibilité, l'ingéniosité et l'imagination.
4. Qu'avec l'aide des architectes, les maîtres de l'enseignement de base soient initiés aux problèmes d'architecture et d'urbanisme.
5. Que l'UNESCO avec l'aide de l'UIA s'attache à la réalisation du vœu qui précède.
6. Que les adolescents soient informés du caractère de la profession d'architecte et des moyens d'y accéder.
7. Que l'entrée dans les écoles d'architecture soit subordonnée à un niveau suffisant de culture générale et scientifique.
8. Que pour permettre les contacts personnels indispensables entre maîtres et élèves, le corps enseignant des écoles d'architecture soit suffisamment important et qualifié.
9. Que les professeurs et les étudiants en architecture puissent travailler en commun avec ceux d'autres disciplines.
10. Que les études fonctionnelles, structurelles et plastiques soient menées parallèlement pour habituer les élèves à penser l'architecture comme un tout.
11. Que la formation scientifique et technique des architectes fasse l'objet d'un enseignement spécifique.
12. Que l'architecture soit enseignée avec le constant souci de l'intégration dans le milieu socio-économique et l'environnement physique.
13. Que l'enseignement de l'urbanisme soit considéré comme l'une des composantes de la formation complète de l'architecte.
14. Que l'information et le perfectionnement soient tenus pour indispensables pendant toute la carrière d'un architecte.
15. Que soient organisés des stages ou séminaires de perfectionnement et de recyclage pour les architectes et pour les professeurs.
16. Que soient réunies des équipes d'architectes, de techniciens et de spécialistes des sciences humaines et économiques en vue de l'étude complète de cas concrets.
17. Que soient créés, sous la responsabilité des architectes, des centres ou instituts de recherches architecturales et urbanistiques pour développer la recherche fondamentale et la recherche appliquée.
18. Qu'il soit recommandé aux pays en voie de développement de créer leurs propres écoles d'architecture et que l'assistance technique porte sur l'organisation et le fonctionnement de ces centres d'enseignement.
19. Que l'UIA assure des contacts permanents avec l'Union internationale des étudiants en architecture, pour toutes les questions d'intérêt commun, et notamment en matière de programmes d'études, de problèmes d'échanges, de stages et de bourses.
20. Que soit encouragée la publication, à l'usage des écoles d'architecture, d'un bulletin international d'informations et de documentation.
21. Que soit institué au sein de l'UIA un organisme permanent d'étude des problèmes de la formation architecturale.

# Argolite

## Le panneau stratifié suisse avec l'arbalète et garantie d'usine



### L'arbalète

est aujourd'hui la marque d'authenticité du produit suisse, elle contribue à l'indépendance de notre économie nationale.

C'est avec l'arbalète que Guillaume Tell délivra notre pays du joug étranger il y a plusieurs siècles... Faire honneur à l'arbalète c'est tenir la crise en échec.

**Argolite SA**  
**Usine de panneaux stratifiés**  
**6130 Willisau/LU** ☎ **045 61912**

**Formats**  
**260x130 cm 330x130 cm 330x160 cm**